



le travail

du permanent

Vol. 4, No 8

1er mars 1968

Les centrales syndicales françaises s'interrogent Comment atteindre la démocratie ?

A notre ère où la démocratie prend forme de bombe, d'explosion, de larcin, il semble nécessaire de discerner la vraie démocratie de toute cette confusion. Les centrales syndicales, bien ancrées sur la planète, n'ont pas fait exception à la règle. Pour toutes sortes de "gamiques" on a eu recours au mot démocratie. Dans cette optique, depuis plusieurs années les centrales syndicales françaises s'interrogent au sujet de leur "démocratie interne".

Les fédérations syndicales américaines se devaient de régler leur "procédure démocratique" par le "pouvoir de la finance". Voici que nous, Québécois, abordons à notre tour, ce problème qui devient une interrogation universelle. Il faut avouer que la question "Comment atteindre la démocratie?" n'est pas facile, car la réponse supposera la transformation ou le déclin de toute la société. C'est pourquoi le processus exige une si grande part de responsabilité et qu'il nécessite de se rendre jusqu'au "fond des choses".

Conscients de tout cela, certains spécialistes des questions syndicales ont tenté de définir le mot "démocratie" et d'acheminer ces définitions vers des moyens d'application. Une étude de ce genre a été faite auprès de trois centrales syndicales françaises: la C.G.T., la C.F.D.T. et Force Ouvrière, afin de détecter les moyens pour atteindre la démocratie interne dans les organisations syndicales. Nous reproduisons ici une partie de l'enquête qui a été analysée par Sabine Erbès-Séguin dans "Le Mouvement Social", no 61, oct-déc. '67. D'abord voici quelques définitions:

Définitions

A- Démocratie comme mécanisme

Certains auteurs, tels Lipset, Trow et Coleman (1), soutiennent que la naissance de la démocratie dépend de facteurs historiques. Son maintien est lié à l'évolution de la "structure sociale" de l'ensemble considéré. C'est la résultante de modes de fonctionnement autonomes et indépendants des fins de l'organisation.

B- Démocratie comme antidote de l'autorité

Cette définition centre l'analyse sur les rapports: base/sommet, dirigeants/dirigés. Sous cet aspect, R.A. Lester (2) en arrive à la conclusion que les syndicats subissent une évolution antidémocratique dans leur organisation interne, en raison de la centralisation croissante des décisions, du déclin du militantisme, de modifications de l'état d'esprit des nouveaux

dirigeants. Mais, il situe le problème dans les relations plus que dans les structures. Barbasck (3) définit le démocratie comme "le bon usage de l'autorité" assuré par des procédures démocratiques. Collinet (4) tient la technicisation croissante des problèmes responsable du fossé entre la base et le sommet.

C- Démocratie comme résultante de la stratégie

Pour certains auteurs, l'organisation syndicale est avant tout un instrument façonné par et pour la lutte stratégique. D'où la phrase de Lipset (5): "Le syndicat peut être amené à une procédure interne non démocratique par son effort pour atteindre des relations harmonieuses avec la direction".

D- Démocratie comme volonté de participation

Ici, la démocratie est conditionnée par les buts du groupe. Coleman (6) définit la décision démocratique comme la possibilité pour les membres de participer à la formulation, la ratification et la mise en oeuvre de la politique syndicale. Vaillant (7) insiste sur la place prédominante de la formation des militants et Cholet (8) sur la nécessité de "régionaliser" le syndicalisme pour permettre la participation du plus grand nombre.

Donc, à partir de ces définitions, nous pouvons formuler certaines hypothèses:

- "La démocratie ne dépend pas de structures formelles, telles qu'elles sont figées dans les statuts et règlements."
- "La démocratie ne peut être définie que comme une tendance liée à l'ensemble des orientations syndicales."
- "Cette liaison s'effectue à travers les rapports existant entre les éléments constitutifs du syndicat défini comme:
 - un groupe d'hommes - les militants
 - agissant dans certains buts - les objectifs syndicaux
 - par l'intermédiaire des moyens organisationnels
- "La démocratie n'est pas la résultante obligatoire d'un système en équilibre."

D'après ces énoncés, il semble évident que la démocratie dépend d'un système de rapports entre l'orientation individuelle et les objectifs syndicaux du militant (permanent). Pour démontrer cette hypothèse, on a conçu le "projet du militant" où l'on a interrogé le permanent syndical sur certaines questions qu'on jugeait fondamentales pour analyser sa ligne de pensée et son comportement devant le syndicalisme.

Par ce questionnaire on a essayé aussi de voir jusqu'où les rapports du militant à la base sont conditionnés par le projet du même militant, et s'ils correspondent à une forme de démocratie. Evidemment cette étude est partielle puisqu'elle ne s'applique qu'au militant (permanent). Mais puisque ce dernier est souvent le porte-parole de la base dans l'organisation, elle reste tout de même très significative. Aussi, d'après les définitions précédentes on a pu comprendre que la démocratie exigeait la participation, il va donc de soi que la participation implique un contrôle des décisions et ce contrôle nécessite forcément un certain degré de formation relié aux objectifs généraux du syndicat.

C'est pourquoi la première partie de l'enquête "projet du militant" correspondant au tableau 1, traitera plus particulièrement de la formation syndicale et des motifs qui créent ce besoin d'être renseigné pour atteindre la démocratie. La deuxième partie, correspondant au tableau 2 nous illustrera le rapport entre la conception qu'on se fait de la "démocratie" (orientation individuelle) et les moyens à prendre pour atteindre ses objectifs. Essayons maintenant de résumer cette étude.

Le "projet du militant"

Dans cette analyse on distingue deux attitudes :

- Défensive: défendre les travailleurs, leur niveau de vie, leurs conditions de travail :

- Offensive: vouloir changer les données de la société. De là, quatre groupes types ont été dégagés :

Groupe 1- *Défensif-revendicatif*: pour les militants de ce type, la lutte défensive et la négociation d'avantages sont auto-justificatives.

Groupe 2- *"Éclaté"*: nommé ainsi parce qu'à une implication offensive et valorisée il joint un niveau d'engagement purement instrumental sans idéologie.

Groupe 3- *Instrumental révolutionnaire*: qui unit un élément offensif ou valorisé à un élément défensif ou instrumental, que ce soit au niveau de l'engagement ou de l'implication, mais doué d'un fort degré d'élaboration idéologique.

Groupe 4- *Révolutionnaire intégré*: qui comporte une implication offensive et un engagement en fonction des valeurs. Dans ce cas, la cohésion idéologique est la résultante d'une logique transformatrice liée au rapport entre les deux éléments du projet soulignés plus haut.

Ces quatre groupes ont été interrogés sur les questions qui suivent et le tableau I indiquera les réponses.

- 1e. Avez-vous suivi des cours de formation syndicale?
- 2e. A votre avis, si le syndicat organise des cours de formation c'est avant tout pourquoi?
- 3e. Comment pensez-vous pouvoir le mieux influencer sur les décisions à prendre?
- 4e. Pour quelle raison, propre aux organisations syndicales, le syndicalisme n'est-il pas toujours pleinement efficace?

Tableau 1 — Tendances dominantes

	groupe 1 projet défensif	groupe 2 projet éclaté	groupe 3 projet instrumental révolutionnaire	groupe 4 projet révolutionnaire intégré
Question 1 cours suivis	pas	peu	peu	beaucoup
Question 2 buts formation	fonctionnement	fonctionnement	analyse pers. + doctrine	doctrine + analyse person.
Question 3 influence dans l'organisation	instrumentale	discussion + instrumentale	discussion + compétence	discussion + compétence
Question 4 Causes inefficacité	conviction	conviction + partage responsabilité	partage responsabilité + conviction	formation

N.B. — Est en noir celui des deux éléments présents dans la réponse qui comporte le plus fort écart positif à la moyenne.

"On constate que le groupe 4 est le seul à mettre l'accent presque exclusivement sur une formation jugée comme encore insuffisante, bien que ce groupe ait été décrit au tableau I comme étant le plus formé sur le plan syndical. Ces conclusions rejoignent une des hypothèses de départ selon laquelle c'est à travers un projet de niveau élevé, et là seulement, que peut se manifester une tendance à la démocratie."

Le tableau suivant illustrera le rapport existant entre ces tendances et les conceptions du rôle général de l'action syndi-

cale et répondra aux deux questions suivantes :

- Les syndicats ont un programme de transformations sociales fondamentales. Est-ce que ces transformations - sont possibles par des réformes progressives de structures? - ne peuvent être obtenues que s'il y a suppression de la propriété privée des moyens de production?
- A quel type de problèmes estimez-vous qu'il soit le plus souhaitable de sensibiliser les travailleurs :



- à l'amélioration immédiate des conditions de vie et de travail?
- à la mise au point d'un programme précis de transformations économiques?

Tableau 2

Projet du militant	Modes de transformation		Niveau de mobilisation	
	réforme structure	suppression propriété	immédiat	programme
1. défensif revendicatif	59%	41%	77%	23%
2. éclaté	53%	47%	66%	34%
3. instrumental révolutionnaire	34%	66%	70%	30%
4. révolutionnaire intégré	39%	61%	48%	52%
	en % du Total		en % du Total	
	46%	54%	65%	35%

Le groupe 1 souhaite majoritairement une transformation sociale par réforme de structure, de même que la mobilisation de la base sur des revendications immédiates. Le groupe 4 recherche davantage la mise au point d'un programme d'action par la formation, l'analyse personnelle et la discussion avec la base pour atteindre un niveau de mobilisation élevé.

conclusion

"On a noté dans les deux tableaux que les groupes 2 et 3 comportaient des éléments contradictoires du point de vue

de la démocratie, en particulier le groupe 3. Cela est encore plus évident au tableau 2, où ces deux groupes sont en majorité partisans d'une mobilisation à bas niveau, ce qui risque d'entraîner une rupture de ton à l'un ou l'autre niveau de l'organisation et, notamment, entre la base militante et "l'aile marchante", (les permanents). Ce risque pour la cohésion de l'organisation peut être générateur d'un raidissement volontaire des structures formelles, destiné soit à la contrebalancer, soit à assurer à tout prix la loyauté de la base. Même si l'on considère, comme nous le faisons, qu'il n'y a véritablement démocratie, donc participation possible, qu'à partir du niveau de militant, ces tensions qui gênent la liberté des rapports entre éléments du système de fonctionnement sont, en vertu de nos hypothèses, des obstacles à la démocratie.

- (1) S.M. Lipset, Martin Trow et James Coleman: "Union democracy", Glencoe, Free Press, 1956.
 - (2) R.A. Lester: "As unions mature", Princeton, 1958.
 - (3) Jack Barbask: "The practice of unionism", Harper, N.Y., 1956.
 - (4) Michel Collinet: "Esprit du syndicalisme", Ed. Ouvrières, Paris, 1952.
 - (5) S.-M. Lipset: "The Political process in trade unions: a theoretical statement", Chap. IV in "Freedom and control in modern society", Van Nostrand, 1954.
 - (6) J.R. Coleman: "The compulsive pressure of democracy in unionism" in Galenson and Lipset "Reader on Labor and Trade Unionism", Wiley, 1960.
 - (7) Geneviève Vaillant: "Pratique de la démocratie dans le syndicalisme ouvrier" dans "Revue de l'Action Populaire", mai 1959.
 - (8) Cholet: "Démocratie à la C.F.D.T." dans "Perspectives socialistes", juin-juillet 1965.
- Le "Mouvement social est en vente aux Editions Ouvrières 12 avenue Soeur-Rosalie Paris 13e, Abonnement: \$600 La numéro : \$1.50

Les naissances ont baissé de 23% au Québec depuis quatre ans

Le total des naissances au Québec a subi une baisse d'environ 23% au cours des quatre dernières années.

Selon le dernier rapport du Service de la démographie du ministère de la Santé du Québec, le total des naissances en 1965 s'est établi à 120,607 en regard de 130,845, en 1964, soit une diminution de 7.8%. Quant au taux brut de natalité, il était de 23.5 par mille habitants en 1964 et de 21.2 en 1965.

Le rapport fournit les statistiques jusqu'à la fin de 1965. Cependant le directeur du Service de la démographie, le Dr Paul Parrot, affirme que le total des naissances en 1966 au Québec s'est établi à 109,860 soit une diminution de 8.9% en regard de 1965. Le taux de natalité de 1966 est de 19 par mille habitants.

De plus, le Dr Parrot estime qu'en 1967 le total des naissances atteindra à peine 100,000 soit une baisse d'environ 23% au cours des quatre dernières années.

Selon le rapport préliminaire du Service de santé de la Ville de Montréal, le total des naissances vivantes enregistre encore une baisse en 1967 par rapport à l'année 1966, et atteint le

taux le plus bas depuis l'année 1957. Le taux de natalité dans la métropole s'établit, en 1967, à 17.2 par 1,000 de population pour 21,000 naissances en regard de 18.6 pour 22,703 naissances en 1966. En 1957, ce taux était de 26.9 pour 30,263 naissances.

Par ailleurs, si l'on compare la natalité québécoise avec celle de l'ensemble du Canada, au cours des deux dernières décennies, on constate que le taux de natalité québécois est inférieur depuis 1965 au taux canadien; ce qui, historiquement, n'avait jamais été le cas jusqu'à ces dernières années.

On peut constater que le taux canadien connaît lui aussi une diminution constante depuis 1954 environ après être remonté dans les années qui ont suivi la guerre. Mais cette chute est beaucoup moins accélérée que celle du Québec.

Le taux maximum dans l'ensemble du pays fut atteint en 1954 (28.7). Il a décliné jusqu'à 21.3 en 1965. Au Québec, le taux maximum fut atteint en 1947 (31.1). Il a décliné jusqu'à 21.2 en 1965.

La revue de presse des journaux canadiens indique qu'au cours de la deuxième moitié du mois de janvier la question des unités nationales de négociations, celle du bill C-186 et des changements à apporter au Conseil canadien des relations ouvrières (CCRO) a gardé la manchette parmi les nouvelles syndicales. Il en est ainsi, surtout dans les journaux anglophones, depuis le début de décembre au moins.

Du 18 au 27 janvier la rencontre des comités d'action politique de la CSN avec René Lévesque à Victoria-ville, le 19, a été le principal sujet de nouvelles dans les quotidiens québécois.

D'autre part, une déclaration faite par Marcel Pepin critiquant le projet de loi fédéral sur l'assurance-chômage a fait son tour de presse dans la plupart des journaux importants du pays.

Voici un relevé détaillé du nombre et des sujets des nouvelles concernant la CSN publiées dans les journaux du pays au cours de la période du 18 au 27 janvier. Ce relevé n'est pas nécessairement complet mais il fait état de la plupart des publications canadiennes. Si des lecteurs étaient intéressés à prendre connaissance des nouvelles mentionnées sous cette rubrique, ils n'ont qu'à venir consulter les dossiers du Service de l'Information et des télécommunications de la CSN au 6^e étage de l'édifice de la rue St-Denis à Montréal.

18 janvier: Total: 3 (Ontario, 2; Québec, 1). Par sujets: négociations dans la fonction publique, 1; bill C-186 - CCRO - Radio-Canada, 1; gardiens de phare, 1.

19 janvier: Total: 1 (Québec). Sujet: grève chez Baribeau, 1.

20 janvier: Total: 16 (Québec, 8; Ontario, 6; Alberta, 1; Manitoba, 1). Par sujets: CCRO - Radio-Canada - bill C-186, 10; action politique - René Lévesque - CSN, 3; action politique, 1; négociations, 1; orientation du mouvement, 1.

21 janvier: Total: 5 (Québec, 5). Par sujets: Rencontre des comités d'action politique de la CSN avec René Lévesque, 2; déclaration de Marcel Pepin sur l'assurance-santé, 1; déclaration d'Henri Vachon sur l'assurance-santé, 1; négociations à la cie de Transport Provincial, 1.

22 janvier: Total: 16 (Québec, 10; Ontario, 3; Colombie-Britannique, 2; Alberta, 1). Par sujets: Bill C-186-CCRO - Radio-Canada, 9; rencontre des comités d'action politique avec Lévesque, 3; décès du confrère Roland Parent, 1; grève du transport sur la rive sud, 1; négociations à la cie de Transport Provincial, 1; fonction publique fédérale, 1.

23 janvier: Total: 7 (Québec, 3; Ontario, 3; Nouveau-Brunswick, 1). Par sujets: Bill C-186 - CCRO - Radio-Canada, 2; Terre des hommes '68, 1; Jean Marchand, 1; orientation du mouvement, 1; organisation de la CSN en Ontario, 1; lutte CSN-UCC dans le cas des forestiers du Saguenay-Lac-St-Jean, 1.

24 janvier: Total: 14 (Québec, 11; Alberta, 2; Ontario, 1). Par sujets: Bill C-186 - CCRO - Radio-C., 3; négociations à l'Hôtel-Dieu d'Amos, 2; orientation du mouvement, 2; Raymond Parent-orientation du mouvement, 1; rencontre des comités d'action politique avec Lévesque, 2; fédération nationale des services, 1; négociations des employés municipaux à Dorval, 1; mises à pied à Clarke City, 1; syndicat des travailleurs des mines de Chapais, 1.

25 janvier: Total: 22 (Québec, 12; Ontario, 9; Nouvelle-Ecosse, 1). Par sujets: déclaration de Marcel Pepin au sujet du bill sur l'assurance-chômage, 10; bill C-186-CCRO - Radio-Canada, 5; syndicat des employés de l'hôpital St-Michel de Buckingham, 2; déclaration de Raymond Laliberté sur l'orientation du mouvement syndical, 1; position de la CSN sur l'assurance-santé, 1; conseils centraux-action politique, 1; orientation du mouvement, 1; CSN-communications, 1.

26 janvier: Total: 7 (Québec, 5; Manitoba, 2). Par sujets: Bill C-186 - CCRO - Radio-Canada, 3; conseils centraux-action politique, 2; déclaration de Pepin sur l'assurance-chômage, 1; Le Travail - correspondant parlementaire à Québec, 1.

27 janvier: Total: 14 (Québec, 9; Ontario, 5). Par sujets: Bill C-186 - CCRO - Radio-Canada, 10; grève au Centre hospitalier de Sherbrooke, 1; action politique-clinique Domrémy de Kénogami, 1; action politique, 1; possibilité de front commun intersyndical, 1.

L'ACEF s'implante dans l'Est du Québec

RIMOUSKI - L'Association coopérative d'Economie familiale (ACEF) s'implantera très bientôt dans l'Est du Québec. Un membre permanent du Service du budget familial de la CSN dirigera le mouvement dans la région.

La nouvelle a été annoncée à Rimouski par le directeur de ce service de la CSN, M. André Laurin, qui a ajouté que l'expert en économie familiale s'installerait à Rimouski et couvrirait d'abord cette agglomération et celles de Mont-Joli et de Matane.

Encore selon M. Laurin, le mouvement devrait ensuite faire tache d'huile et s'étendre à toute la région de l'Est du Québec.

Le nouvel arrivant, dont le salaire sera payé par la Compagnie des Jeunes Canadiens et qui occupera un bureau fourni par le Conseil central de Rimouski de la CSN, verra d'abord à former des équipes de conférenciers bénévoles pouvant conseiller les familles sur leurs problèmes budgétaires.

En plus de l'apport de la CSN et de la CJC, l'Association coopérative d'Economie familiale bénéficiera de l'aide des Caisses Populaires, de la Société Saint-Jean-Baptiste et de divers autres organismes à caractères locaux et régionaux.

le travail du permanent

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN.
Responsable: Service de l'information et des communications de la CSN

Composition: Typofilm Inc.
Montréal

Impression: Les Ateliers de la CSN,
1001, rue St-Denis, Montréal
Tél. 842-3181